

Ex-voto

Voici la liste des ex-voto offerts à Notre-Dame du Cap durant les trois derniers mois.

Est-elle assez éloquente ?...

* * *

—“Pour réussir à bien élever un petit garçon de 7 ans que j'ai adopté, j'avais promis d'offrir à Notre-Dame du Cap mon anneau de mariage. Le cher petit me donne satisfaction, et je viens accomplir mon vœu. A cet ex-voto je joins l'anneau de mariage de la mère de Dlle Marie Lamoureux, une jeune orpheline qui vient de mourir, ainsi que ses boucles d'oreilles.”—Une pauvre veuve de St-Victor d'Alfred.

—“Je désire me faire religieuse, et pour cela, il me faudrait de l'amélioration dans mon état de santé. Je me recommande à Notre-Dame du Cap, et pour donner plus de poids à mes prières, je lui donne une jolie bague à laquelle je tiens beaucoup”.—Dlle R.L., de Dalkeith.

—“Ci-inclus une croix en or en ex-voto à Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue.”—Une jeune fille de St-Barnabé.

—“Ci-inclus, avec une petite offrande, ma montre en or et ma chaîne en ex-voto à Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue.”—Dlle E.P., de Montréal.

—“Pour une faveur obtenue, j'offre à N. D. du Cap une médaille d'or gagnée par ma jeune fille.”—Une Dame de Hull.

—“Pour toutes les faveurs que N. D. du Cap m'a accordées au cours de ma vie, je lui offre en ex-voto toutes mes médailles gagnées au couvent.” (Sept médailles en or et en argent).—Dlle A. D., des Trois-Rivières.

—“Vous trouverez ci-inclus une bague avec pierre précieuse, que j'ai reçue autrefois de M. le Professeur G. V. Que N.D. du Cap ait pitié de l'âme du cher disparu !”—Une abonnée de Central-Falls.

—“J'offre à N. D. du Cap mon anneau de mariage pour obtenir d'elle la guérison de mon fils et sa protection en faveur de ma nombreuse famille.”—Une mère de la Pointe-du-Lac.

—“J'ai obtenu une grande faveur de N. D. du Cap après lui avoir promis ma montre, précieux souvenir de mon cher père.”—Dame Ferdinand Normandin, du Cap de la Madeleine.

—“Pour une grande faveur obtenue, je sacrifie à Notre-Dame du Cap une épinglette qui m'est précieuse parce que c'est un souvenir de ma chère soeur R. A., que le bon Dieu a enlevée à notre affection”.—